



LA CONNAISSANCE DU HANDICAP

Personnes concernées :

Toute personne chargée d'accompagner des personnes handicapées vers l'emploi

Pédagogie :

Échanges de pratiques
Études de cas
Apports théoriques

Pré-requis : Aucun**Intervenant(s) :**

Psychologue, consultant formateur et spécialiste du handicap

Lieu : Paris**Durée :** 3 jours**Date(s) :**

29 - 30 - 31 Mai 2018

Tarif : 1 230 € net par participant hors frais d'hébergement, de repas et de déplacement.

Tarif adhérent : 810 €

Formation en intra sur demande

CERTIFIANT

Renseignements et inscriptions :
www.handi-formation.fr
Téléphone : 01 44 23 76 06

**OBJECTIFS**

- Présenter les psychopathologies du handicap psychique et des troubles de la personnalité
- Approfondir les connaissances et conduites à tenir en face de personnes atteintes d'un handicap psychique
- Évaluer, orienter la prise en charge et ajuster les bonnes conduites à tenir face à ces personnes

**PROGRAMME**

- 1. Vocabulaire général de la psychologie** en liaison avec le thème de la formation
- 2. Notions clés pour comprendre et agir** avec les personnes souffrant de troubles psychiques
- 3. Rappel des grandes catégories de handicaps psychiques** et des grands syndromes (troubles mentaux, troubles des conduites et comportements, troubles cognitifs et de capacités intellectuelles, mécanisme de déviance)
- 4. Notions de cadre de référence** dans l'accompagnement et l'insertion professionnelle. Les différents cadres de référence des professionnels intervenant (psychiatres, travailleurs sociaux, chargés d'insertion ...)
- 5. Approfondir la notion d'enjeux relationnels dans l'accompagnement** entre le chargé de mission et la personne souffrant de troubles psychiques ; méthodologie de suivi de parcours et analyse des signes avant-coureurs significatifs
- 6. Présentation de modèles relationnels** utilisés par ces personnes dans leur relation au monde et avec les acteurs de l'insertion socio-professionnelle
- 7. Précautions à mettre en œuvre** dans la gestion des entretiens et de l'accompagnement de personnes présentant des troubles psychiques
- 8. Identification des différents acteurs** et des différents dispositifs de prise en charge
- 9. Principales compensations et aménagements possibles et/ou nécessaires** entre un candidat souffrant de maladie psychique et un employeur

Personnes concernées :

Toute personne chargée d'accompagner les personnes autistes vers une insertion socio-professionnelle

Pédagogie :

Apports théoriques
Échanges de pratiques

Pré-requis : Aucun**Intervenant(s) :**

Psychologue, consultant formateur, spécialiste du handicap

Lieu : Paris**Durée :** 2 jours**Date(s) :**

18 - 19 Septembre 2018

Tarif : 920 € net par participant
hors frais d'hébergement, de repas et de déplacement.

Tarif adhérent : 640 €

Formation en intra sur demande

CERTIFIANT

Renseignements et inscriptions :
www.handi-formation.fr
Téléphone : 01 44 23 76 06

**OBJECTIFS**

- Connaître l'ensemble des troubles du spectre de l'autisme
- Distinguer les différents désavantages et atouts liés à l'autisme
- Repérer les atouts et les bonnes conduites à tenir pour accompagner les personnes autistes vers la formation et/ou vers l'emploi

**PROGRAMME****1. Rappel de ce qu'est « le spectre autistique »**

- Une maladie neurologique qui altère les capacités et comportements relationnels
- Les différents syndromes du spectre autistique : de l'autisme de Kanner au syndrome d'Asperger

2. Les désavantages composant le spectre autistique

- L'angoisse, le repli sur soi, les crises
- Les différents troubles du comportement : relationnels, alimentaires...

3. Les troubles autistiques permettant d'envisager une autonomie suffisante pour aller à l'emploi

- La stabilité intérieure rassurante pour dépasser les angoisses et les replis sur soi
- Le cas de l'autisme dit « d'Asperger » ou de haut niveau ; compétents mais parfois dysharmoniques

4. Les bonnes conduites à tenir face à une personne autiste

- La qualité de la relation passe par une communication avec des concepts concrets et pragmatiques
- Le champ sémantique des mots utilisés doit être connu pour être compris

5. Et face à l'employeur

- Pas d'insertion possible si l'employeur n'est pas sensibilisé !
- Le tutorat et le suivi en entreprise sont des actions obligatoires
- Les aides (outils logiciels, tableaux, notes, process) à l'organisation du travail sont toujours à imaginer car souvent elles font la différence pour un maintien durable dans l'emploi

Personnes concernées :

Toute personne chargée d'accompagner des personnes handicapées vers l'emploi

Pédagogie :

Échanges de pratiques
Débat et échanges sur des situations précises

Pré-requis : Aucun**Intervenant(s) :**

Psychologue, consultant formateur et spécialiste du handicap

Lieu : Paris**Durée :** 3 jours**Date(s) :**

27 - 28 - 29 Novembre 2018

Tarif : 1 230 € net par participant hors frais d'hébergement, de repas et de déplacement.

Tarif adhérent : 810 €

Formation en intra sur demande

CERTIFIANT

Renseignements et inscriptions :
www.handi-formation.fr
Téléphone : 01 44 23 76 06

**OBJECTIFS**

- Mettre en perspective les retentissements des pathologies avec la problématique d'insertion professionnelle
- Présenter des informations propices à une meilleure prise en compte des usagers atteints de maladies spécifiques

**PROGRAMME****1. Les traumatisés crâniens, les UEROS et les accidents vasculaires cérébraux**

- Typologie générale, structures d'appui, modalités d'aide vers le retour à l'emploi

2. Les déficiences visuelles

- Typologie générale, approches de contraintes visuelles, méthodes et techniques de compensation, présentation de matériels adaptés (barrette à picots, générateurs vocaux, logiciels...)

3. Le handicap mental

- Typologie générale, structures d'appui, modalités d'aide vers le retour à l'emploi

4. Les déficients auditifs

- Typologie générale, approches de contraintes auditives, méthodes et techniques de communication, initiation à l'échange non-verbal simplifié, présentation de matériels adaptés

5. Les personnes atteintes d'épilepsie

- Typologie générale, structures d'appui, modalités d'aide vers le retour à l'emploi

6. Les personnes atteintes de diabète

- Typologie générale, structures d'appui, modalités d'aide vers le retour à l'emploi

Personnes concernées :

Acteurs de l'insertion et du maintien dans l'emploi

Pédagogie :

Rappels cliniques,
Notions d'ergonomie illustrées d'exemples d'aménagements de postes et de situations de travail rencontrées en entreprise

Pré-requis : Aucun**Intervenant(s) :**

Consultant spécialiste du handicap

Lieu : Paris**Durée :** 3 jours**Date(s) :**

13 - 14 - 15 Novembre 2018

Tarif : 1 230 € net par participant hors frais d'hébergement, de repas et de déplacement.

Tarif adhérent : 810 €

Formation en intra sur demande

Renseignements et inscriptions :
www.handi-formation.fr
Téléphone : 01 44 23 76 06

**OBJECTIFS**

- Comprendre le handicap moteur (origine, conséquences, évolution, etc.)
- Savoir évaluer le degré de handicap du bénéficiaire pour mieux déterminer ses capacités
- Être capable d'utiliser les outils de la démarche ergonomique pour trouver un poste de travail en adéquation avec les incapacités de la personne

**PROGRAMME****1. Handicap moteur**

- Causes du handicap moteur (pathologies acquises, pathologies évolutives, les traumatismes, etc.)
- Conséquences du handicap moteur (les déficiences : type, évolution, aggravation, etc.)
- Évaluation des déficiences et incapacités conduisant au handicap au travail
- Comprendre le handicap moteur (réalisation d'exercices pratiques en salle)

2. Handicap moteur et emploi

- Handicap moteur et maintien dans l'emploi (trouver des compensations, aménager le poste de travail)
- Handicap moteur et insertion dans l'emploi (trouver un poste adapté, adapter le poste et son environnement)
- Présentation de la démarche ergonomique, et de ses outils à utiliser, pour adapter le poste de travail



Personnes concernées :

Toute personne chargée d'accompagner des personnes sujettes à des « Dys » vers une insertion professionnelle durable

Pédagogie :

Des apports théoriques
Echanges de pratiques

Pré-requis : Aucun**Intervenant(s) :**

Psychologue, consultant formateur et spécialiste du handicap

Lieu : Paris**Durée :** 2 jours**Date(s) :**

04 - 05 Octobre 2018

Tarif : 920 € net par participant hors frais d'hébergement, de repas et de déplacement.

Tarif adhérent : 640 €

Formation en intra sur demande

CERTIFIANT

Renseignements et inscriptions :
www.handi-formation.fr
Téléphone : 01 44 23 76 06

**OBJECTIFS**

- Connaître le spectre de l'ensemble des troubles des dysfonctionnements
- Distinguer les dysphasies, dyspraxies, dysorthographies, dyscalculies, les TDAH, trouble de l'attention et hyperactivité
- Repérer les bonnes conduites à tenir pour les accompagner vers la formation et/ou vers l'emploi

**PROGRAMME****1. Rappel des mécanismes et fonctions exécutives en jeu dans les troubles « Dys »**

- Mécanisme de la mémoire (mémoire de travail, mémoire à court, moyen et à long terme, vigilance, attention, concentration, communication, motricité coordonnée et raisonnements inductifs, déductifs, pratico-techniques et logico-mathématiques)

2. Rappel des types de troubles « Dys »

- Ce qui est « Dys » et ce qui ne l'est pas !

3. Les troubles « Dys » qui font obstacle aux apprentissages

- Troubles de l'attention, de la vigilance, et déconcentration
- Troubles impactant fortement le contexte de la communication écrite et des capacités rédactionnelles...

4. L'accompagnement et la compensation dans l'aide à l'accès à l'emploi pour les « Dys »

- Comment imaginer les compensations, ajustements de cadre d'emploi et d'aménagements de poste et de mission en faveur de l'emploi pérenne de ces personnes « Dys »

5. L'aide au choix professionnel et à l'accompagnement

Personnes concernées :

Toute personne exerçant une activité en lien avec la thématique

Pédagogie :

Apport théorique
Réalisation d'exercices
Présentation de cas concrets

Pré-requis : Aucun

Intervenant(s) :

Consultant formateur spécialiste du handicap

Lieu : Paris

Durée : 3 jours

Date(s) :

26 - 27 - 28 Juin 2018

Tarif : 1 230 € net par participant hors frais d'hébergement, de repas et de déplacement.

Tarif adhérent : 810 €

Formation en intra sur demande



CERTIFIANT

Renseignements et inscriptions :
www.handi-formation.fr
Téléphone : 01 44 23 76 06



OBJECTIFS

- Connaître les principaux types de maladies chroniques évolutives (origine, évolutions, conséquences, compensations, etc.)
- Savoir évaluer le degré de handicap du bénéficiaire pour mieux déterminer ses capacités
- Être capable d'utiliser les outils pour trouver un poste de travail en adéquation avec le degré de handicap de la personne



PROGRAMME

1. Présentation des maladies chroniques invalidantes

- Présentations générales (définition, épidémiologie, etc.)
- Présentation des principales maladies évolutives chroniques et de leurs spécificités (lombalgie, maladies neurologiques, pathologies rhumatismales, etc.)
- Évaluation des déficiences et incapacités au travail

2. Maladies chroniques évolutives et emploi, compensation et aménagement

- Maintien dans l'emploi, prévenir et ajuster les aides techniques évolutives, ajuster la notion de temps au travail...
- Insertion dans l'emploi avec prévention et conseils en aménagement du poste de la personne
- Adaptation d'outils, (appui, déplacement, postures, informatique...) en fonction des pathologies observées
- État des lieux et exemples nombreux de solutions trouvées



Personnes concernées :

Toute personne chargée d'accompagner des personnes handicapées vers l'emploi

Pédagogie :

Exposés théoriques, analyse et illustration par l'exemple, débats et échanges sur des situations précises

Pré-requis : Aucun**Intervenant(s) :**

Psychologue, consultant formateur et spécialiste du handicap

Lieu : Paris**Durée :** 3 jours**Date(s) :**

13 - 14 - 15 Juin 2018

Tarif : 1 230 € net par participant hors frais d'hébergement, de repas et de déplacement.

Tarif adhérent : 810 €

Formation en intra sur demande

CERTIFIANT

Renseignements et inscriptions :
www.handi-formation.fr
 Téléphone : 01 44 23 76 06

**OBJECTIFS**

- Approfondir les connaissances concernant la notion de déficience intellectuelle
- Loi 2005, emploi protégé et emploi en milieu ordinaire, connaissance et contraintes
- Identifier les déficiences, attitudes psychologiques et aptitudes requises pour être en poste de travail adapté
- Connaître les modalités d'entrée en travail protégé (ESAT, entreprise adaptée et contrat d'insertion)

**PROGRAMME**

1. Vocabulaire général concernant la déficience intellectuelle

2. Connaissance des grandes catégories de déficiences intellectuelles : handicaps psychiques et grands syndromes (retards intellectuels simples, retards intellectuels associés, troubles cognitifs sévères, difficultés intellectuelles des cérébraux lésés)

3. Description et analyse capacitaire des principales pathologies rencontrées

4. Connaissance des dispositifs pour aider les personnes ayant des troubles intellectuels à accéder à l'emploi

5. Aides périphériques à l'emploi pouvant s'avérer nécessaires et travail en partenariat qui s'impose

6. Présentation de tableaux simples d'aide au repérage rapide au sein d'une structure d'insertion socio-professionnelle

7. Présentation de modèles de relations et de collaboration à mettre en œuvre dans le management des postes protégés (ESAT et EA)

8. Identification des différents lieux de traitement et de prise en charge de ces personnes (centre de traitement, accompagnement de la personne, SAVS, SAMSAH, centre d'appui à l'insertion sociale...)

9. Principales compensations possibles et/ou nécessaires entre un candidat souffrant de retard intellectuel et un employeur

Personnes concernées :

Toute personne chargée d'accompagner des personnes en difficulté à se sortir de perte de santé et d'emploi

Pédagogie :

Échanges de pratiques
Études de cas
Apports théoriques

Pré-requis : Aucun

Intervenant(s) :

Psychologue, consultant formateur et spécialiste du handicap

Lieu : Paris

Durée : 2 jours

Date(s) :

06 - 07 Novembre 2018

Tarif : 920 € net par participant hors frais d'hébergement, de repas et de déplacement.

Tarif adhérent : 640 €

Formation en intra sur demande

Renseignements et inscriptions :
www.handi-formation.fr
Téléphone : 01 44 23 76 06

**OBJECTIFS**

- Connaître la notion de perte (psychique, physique et sociale) qui constitue une épreuve à dépasser
- Mieux comprendre la notion du travail de deuil et répondre efficacement à l'enjeu de l'insertion professionnelle pour les personnes dont cette étape de travail est en cours de réalisation

**PROGRAMME**

- 1. Connaître l'organisation de notions** psychologiques importantes telles que « la perte, l'absence ou la cessation d'exister » de ce qui a été aimé ou possédé
- 2. Repérer les « objets, situations ou personnes »** qui peuvent faire l'objet de sentiments positifs (joie ou bonheur) et dont il sera nécessaire de faire le travail de deuil lors de leur perte
- 3. Connaître les différentes étapes** et événements à franchir pour une personne qui effectue un travail de deuil
- 4. Écoute technique de travail** pour l'accompagnement et l'insertion professionnelle d'une personne qui est en train d'effectuer un travail de deuil
- 5. Comment aider une personne** en souffrance liée à un deuil, à pouvoir se projeter dans une autre situation socio-professionnelle et dans un avenir plus serein
- 6. La découverte de la perte de son emploi** et atteinte de ses capacités physiques, sensorielles ou mentales faisant réagir les personnes et les obligeant à mettre en œuvre un travail de deuil
- 7. Comprendre pourquoi et comment le travail** de deuil est important à réaliser afin de dépasser ses difficultés
- 8. Appréhender l'importance que la notion de travail de deuil** prend pour des personnes reconnues travailleurs handicapés
- 9. Savoir comment réagir pour aider** la personne à sortir positivement de ce travail de deuil

Bulletin d'inscription

À retourner à CHEOPS 47, Rue Eugène Oudiné - 75013 PARIS

Email : assistante@cheops-ops.org / Tél : 01 44 23 76 06 - Fax : 01 44 23 70 56

• Intitulé de la formation

• Dates

Nom de l'organisme participant

Adhérent Oui Non

Adresse

Code postal Ville

Nom du responsable

Tél Email (responsable)

• Inscrire à cette formation, les personnes ci-dessous énumérées :

Nom - Prénom	Fonction	E-mail + numéro de portable	Coût
Coût total de la formation			
Acompte de 30%			

Le bulletin d'inscription doit être accompagné d'un chèque d'acompte de 30 % du coût total à l'ordre de CHEOPS. Pour les actions de formation financées par un organisme collecteur, la structure participante doit joindre également un chèque d'acompte de 30 % qui lui sera restitué après réception de l'accord de ce dernier.

Je certifie avoir pris connaissance et accepte les modalités d'inscription et conditions générales de participation annexées.

Fait à....., le.....

Cachet & Signature :



Conditions générales de vente

• Tarification

Pour les formations en inter-entreprises, se reporter aux programmes de formation du catalogue.
Pour les formations en intra-entreprise, le tarif oscillera de 1 810 € * à 2 200 € TTC la journée plus les frais annexes. (* Tarif adhérents)

• Modalités d'inscription

L'inscription aux stages de formation de CHEOPS ne sera effective qu'à compter de la réception du bulletin d'inscription dûment complété ainsi que du chèque d'acompte de 30 % du coût total de la formation. Ce chèque ne sera encaissé par CHEOPS qu'une fois la formation réalisée.

Les inscriptions se font par ordre de réception jusqu'à concurrence des places disponibles. Elles seront confirmées au plus tard 4 semaines avant le début du stage par CHEOPS.

CHEOPS fera ensuite parvenir la convocation précisant le lieu exact du stage, les heures de début et de fin de celui-ci ainsi que le programme de formation et tous les renseignements pratiques nécessaires. Afin de garantir la qualité de nos formations, nous tenons à limiter à 12 le nombre de participants à chaque stage. Il est donc fortement conseillé de s'inscrire aux formations le plus tôt possible (délai minimum : 4 semaines avant le début de la formation).

En fonction du nombre d'inscrits, CHEOPS pourra être amené à annuler, reporter ou dédoubler un stage. Les participants inscrits seront immédiatement informés. Si ce report entraîne un empêchement pour un stagiaire à participer à une session, son organisme d'origine aura le choix entre le remplacement par une personne ayant les mêmes besoins en formation, ou le remboursement des sommes éventuellement versées.

En cas d'annulation tardive du fait d'un participant (moins de 15 jours avant le début du stage), nous nous réservons le droit de conserver le chèque d'acompte versé à la souscription.

• Conditions de participation

Le coût par participant figure sur la fiche descriptive contenue dans le catalogue édité par CHEOPS. Le coût est applicable pour les inscriptions fermes (reçues et confirmées) concernant les sessions programmées dans le catalogue. Le coût pédagogique est forfaitaire sans TVA (exonération). Les frais annexes (hébergement, repas et déplacement) restent à la charge directe des structures participantes et sont à régler sur place.

Toute session commencée est due en totalité. En cas d'annulation en cours de stage à l'initiative de CHEOPS, les frais de déplacement des participants seront alors remboursés. À l'issue de la formation, CHEOPS établit la facture et adresse une attestation de formation ainsi qu'une copie des feuilles d'émargement à la structure participante.

• Informations légales

N° de déclaration d'activité : **11 75 51 448 75** enregistré auprès du préfet de région d'Île-de-France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. N° de siret : **751 984 972 00016**

VOS CONTACTS FORMATION :

Christine BROULEAU :
Chargée de Mission Formation

Tél. : 01 44 23 59 21

Magali GIBERNE :
Assistante Formation

Tél. : 01 44 23 76 06

Gilles LENICE : Délégué Général
CHEOPS : 47 rue Eugène Oudiné 75013 Paris

Inscriptions via notre site

www.handi-formation.fr

Je cherche
une formation



Je consulte les
programmes



Je m'inscris



Ma demande
est prise en charge



47 Rue Eugène Oudiné
75013 PARIS
Tél : 01 44 23 76 06
Fax : 01 44 23 70 56
assistante@cheops-ops.org

Inscrivez-vous sur www.handi-formation.fr